

**RAPPORT D'ACTIVITE – ANNEE 2007**

L'activité de la **Chaire lyonnaise des droits de l'Homme** s'est encore accrue en 2007, et s'est notamment concrétisée par la réussite du Colloque organisé en octobre à l'E.N.S. lettres et Sciences Humaines, en partenariat avec le Centre d'Histoire de la Résistance de la Déportation et le Musée d'Izieu sur le thème : "20 ans après le procès Barbie : juger les crimes contre l'Humanité".

**1. LES CONFERENCES OUVERTES AU GRAND PUBLIC**

Cinq conférences ont été organisées et ont réuni un public important dans les magnifiques salons de l'Hôtel de Ville.

- . Le 18 janvier : "Comment penser le génocide à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle", par Bernard Bruneteau, historien.
- . Le 26 mars : "La prostitution en Europe, histoire d'une lutte", par Martine Roure, députée européenne.
- . Le 26 avril : "Lucie Aubrac et l'esprit de résistance", par Laurent Douzou, historien.
- . Le 6 juin : "l'Hécatombe des fous : la famine dans les hôpitaux psychiatriques, sous l'occupation", par Isabelle Buelzingloewen, maître de conférences à l'université Lyon II.
- . Le 21 novembre : "Après le génocide rwandais, le Tribunal Pénal d'Aruscha, une mission difficile mais essentielle", par Patrice Mathiam, juriste au TPIR.

Les textes de ces conférences peuvent être consultés sur le site web de la Chaire <http://www.aidh.org/cldh>. Cette année encore, les rencontres entre les conférenciers et les étudiants, avant ou après la conférence, n'ont pas été systématiques.

**2. LE COLLOQUE DES 10. 11. 12 OCTOBRE 2007**

A l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du procès de Klaus Barbie, deux manifestations ont été organisées.

. La **première**, le 3 juillet 2007, dans la salle des "Pas Perdus" du Palais de Justice historique, à l'occasion de **l'inauguration d'une plaque commémorant ce procès**, à l'initiative du C.R.I.F. Ugo Iannucci est intervenu pour évoquer la déportation des Résistants. L'intervention est consultable sur le site de la Chaire.

. La **seconde**, les 10,11 et 12 octobre 2007 à l'E.N.S. Lettres et Sciences Humaines, colloque sur le thème : "20 ans après le procès Barbie : juger les crimes contre l'Humanité".

Après la conférence inaugurale de Laurent Douzou, magistrats, historiens, universitaires, français et étrangers, ont traité de la genèse du crime contre l'Humanité, du traitement de ce crime par la justice française et les nouvelles juridictions internationales, de la relation entre victimes et bourreaux et enfin de la sanction, réhabilitation, pardon et réconciliation.

Ces échanges furent suivis par un public nombreux, attentif et actif dans les discussions. Les actes de ce Colloque seront publiés en 2008.

### 3. LE TRAVAIL DE MEMOIRE

Il s'est poursuivi par le voyage "traditionnel" à Auschwitz, les visites accompagnées du musée Mémorial d'Izieu et le Séminaire de réflexion à Cracovie /Auschwitz.

#### 3.1 LE VOYAGE A AUSCHWITZ

Il a eu lieu le 25 avril 2007 avec la participation de 160 lycéens et étudiants, plusieurs journalistes invités, et en présence du bâtonnier Dana, de Madame Sabiha Ahmine. Madame Geneviève Dufour, Maître Thierry Bonnet et le Professeur Jacques Vedrinne, ont tenu le rôle essentiel d'accompagnateurs.

La question s'est posée de renoncer à la visite en car de la ville de Cracovie, pour consacrer plus de temps au camp d'extermination. Le **prochain voyage** a été fixé au **14 mai 2008**.

#### 3.2 LES VISITES DU MUSEE MEMORIAL D'IZIEU

Il convient de souligner que la Chaire ne se contente pas de financer le coût du déplacement des étudiants ou lycéens par autocar, mais organise un accompagnement des visiteurs par des acteurs du procès Barbie (Professeur Vedrinne, Docteurs Gonin et Weber, Ugo Iannucci) ou des membres de la Chaire compétents dans les domaines juridiques ( Edith Jaillardon, Odile Belinga...).

La Chaire a ainsi réalisé huit déplacements : lycée ND des Minimes, lycée Ampère, lycée Don Bosco, école du Sacré-Cœur, SEPR, lycée Déborde).

Par ailleurs, Ugo Iannucci a été sollicité pour participer avec M. Pierre Truche à une visite du Mémorial d'Izieu par des avocats, et à une visite du CHRD par 60 lycéens du département de l'Aude.

#### 3.3 LE SEMINAIRE DE CRACOVIE – AUSCHWITZAUSCHWITZ | 27 Octobre au 2 Novembre 2007

Cette 3<sup>ème</sup> édition de ce séminaire réservé essentiellement aux enseignants, a été une nouvelle fois très appréciée par les participants, dont plusieurs enseignants du site de Rivesaltes.

Le séminaire est financé non seulement par les trois institutions organisatrices (CHRD, Mémorial d'Izieu et Chaire), mais aussi par la Région Rhône-Alpes, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le ministère de la Défense, et le Centre de civilisation de Varsovie. Aux côtés de l'équipe pédagogique d'Izieu, le professeur Vedrinne a participé à l'animation de ce séminaire. Quant à Bruno Marie Duffé, il a animé et présenté une conférence abordant les questions éthiques et philosophiques qui a été très appréciée et à constitué un moment fort de ce travail.

Jacques Vedrinne a suggéré que le programme du voyage de la Chaire intègre la visite de 2 pavillons remarquables : le pavillon français et le pavillon tzigane qui ont retenu son attention. Il suggère également que le travail amorcé avec l'association ALICEA au cours du Séminaire de 2006 (prise de vue, films) soit poursuivi et concrétisé par la production d'un document adéquat.

Cet important travail de mémoire effectué grâce à l'impulsion donnée par l'équipe pédagogique du Musée Mémorial d'Izieu, rend d'autant plus intolérable les attaques de la Revue "Controverse" à l'encontre des responsables et animateurs du Musée. Le Conseil d'administration de la Chaire, lors de sa réunion du 10 décembre, a condamné une telle polémique et réaffirmé sa solidarité avec les responsables du Musée d'Izieu.

#### **4. L'OUVRAGE SUR LES GENOCIDES ET CRIMES CONTRE L'HUMANITE DU XX<sup>EME</sup> SIECLE**

En gestation depuis deux ans, cet ouvrage sera enfin édité au cours du premier semestre 2008. Nous avons obtenu un financement spécial de la Région Rhône-Alpes pour cette publication, et nous bénéficierons pour sa diffusion, de l'appui du nouveau Recteur d'académie, Monsieur Desbbasch.

Par ailleurs, l'historien Bernard Bruneteau a accepté de participer au groupe de travail bénévole des rédacteurs.

#### **5. PREPARATION DU 60<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME**

La Chaire a décidé d'organiser un colloque le 10 décembre 2008 pour commémorer cet anniversaire. Il se déroulera soit à l'Hôtel de Ville si les salons sont disponibles, soit dans le Grand amphithéâtre de Lyon 2.

Un groupe a été constitué pour préparer cette manifestation. Il est composé de Nicole Dockes, Edith Jaillardon, Muriel Martin, André Dizdarevic, Bérénice Gagne et Ugo Iannucci.

#### **6. COMMUNICATION ET INTERNET :**

Cette année 2007 a vu se conforter l'enrichissement de notre site Internet, en liaison avec l'Association Internet pour les droits de l'Homme : Aidh, présidée par notre collaborateur web, Jean-Marc Martin du Theil. Nous le remercions particulièrement d'avoir annoncé nos activités et d'avoir effectué la mise en ligne sur le site de la Chaire des textes de nos principales conférences.

Le site de la Chaire voisine sur le site "aidh.org", avec le nouveau réseau Internet pour les droits de l'Homme que pilote le Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes. Le Secrétariat permanent du Forum, dirigé par Franck Barraud, a noué depuis peu un partenariat avec l'Association Aidh. Le Forum de Nantes est également partenaire de la CGLU, association internationale des villes et agglomérations, pour tout ce qui a trait aux échanges entre les villes autour d'une Charte internationale des villes pour les droits de l'Homme. Cette proximité devrait permettre à la Chaire de développer son rayonnement et sa réflexion sur les questions des droits de l'Homme.

La Chaire a eu des contacts avec Cap Canal, chaîne de télévision câblée de la ville de Lyon en direction des écoles et Collèges, chaîne que dirige aujourd'hui Philippe Mérieux. Le président de la Chaire, en tant qu'acteur des procès Barbie et Touvier, sera appelé à donner son point de vue sur le travail de mémoire et l'appel à la vigilance auprès des jeunes générations, dans un film qui sera réalisé début 2008 par Sara Millot.

Enfin sur le plan de la communication, nous avons pu convier deux journalistes au voyage à Auschwitz, et l'annonce de nos conférences dans la presse locale a un peu progressé.

Nous proposons de renouveler les invitations à de nouveaux journalistes pour le voyage 2008. Un groupe de travail sur la communication interne et externe de la Chaire sera programmé au cours de l'année 2008 pour, entre autre, développer les capacités internes de mobilisations des institutions adhérentes (mise en ligne des informations sur les réseaux internes, annonces et diffusion par mail, amélioration de la lisibilité et de l'attractivité du site) et mieux organiser l'information en ligne afin de privilégier ce mode de liaison moins onéreux en temps et en finances.

## **7. LA CHAIRE ET LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE DE LYON :**

La Chaire a demandé à la Ville, et obtenu, que le nom de Marcelline Desbordes – Valmore, grande poétesse lyonnaise et humaniste, soit donné à un établissement, ou une école. C'est la médiathèque de Vaise qui a été choisie. L'inauguration a eu lieu le 3 octobre 2007, en présence du Sénateur-Maire de Lyon.

Après la conférence du 26 avril consacrée à Lucie Aubrac, la Chaire a demandé qu'une rue, ou un établissement scolaire de notre ville porte le nom de cette grande résistante, qualifiée par d'Astier de la Vigerie, son chef de réseau, de "Madame Conscience". La ville de Lyon a fait savoir à la Chaire qu'elle était très favorable à cette demande et qu'elle recherchait une voie nouvelle susceptible d'honorer cette femme d'exception.

## **8. LA PARTICIPATION DE LA CHAIRE AU SEIN D'AUTRES ORGANISMES**

La Chaire, par l'intermédiaire de son président ou d'autres membres désignés, participent aux activités de nombreuses instances attachées à la défense de la dignité humaine : Conseil lyonnais du Respect des droits (Thierry Bonnet et Eric Jeantet), Collège d'Ethique de la Vidéo Surveillance (Ugo Iannucci), Musée- Mémorial d'Izieu (Jacques Vedrinne, Ugo Iannucci), Jury concours des lycéens pour les droits de l'Homme (Odile Belinga), Jury du prix des droits de l'Homme de la Ville de Lyon (Odile Belinga, Edith Jaillardon, Ugo Iannucci).

## **EN CONCLUSION**

L'année 2007 s'est concrétisée par une activité intense et, nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité des contributions bénévoles de chacun des membres, avec une mention spéciale pour l'ENS Lettres et Sciences Humaines, qui a été particulièrement active dans la mise en œuvre de nos activités.

Le Conseil d'administration s'est réuni sept fois dans une atmosphère studieuse et conviviale.

Enfin, cette année encore, le travail avec nos partenaires du CHRD et du Musée-Mémorial d'Izieu a été très satisfaisant.

Nous espérons que cette année 2008 connaîtra encore une plus grande assiduité de chacun des membres au Conseil d'administration. De même nous souhaitons que les rencontres entre conférenciers et étudiants soient plus fréquentes.

Ces efforts collectifs permettront, non seulement d'améliorer les activités déjà engagées, mais de réussir les deux nouveaux projets : le colloque du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et le lancement d'un nouveau séminaire à Rivesaltes, afin de souligner la responsabilité du gouvernement de Vichy dans la répression et la déportation des juifs et des résistants, et plus largement de mettre en évidence les problèmes de rétentions administratives qui se sont succédées sur ce site.

Le Président  
Ugo Iannucci